

RESEAU RADIO SECURITE DAUPHINE

ASSOCIATION N° 0381021383 Agrément de sécurité civile
N°1 départemental N°2012 335-0007

BILAN D'ACTIVITE ANNEE 2014

Rappel des Buts de l'association :

Le but de cette association est de gérer un réseau de communication radio. Son objectif, est un meilleur acheminement de l'alerte favorisant la rapidité d'intervention des services de secours en montagne dans le Dauphiné.

Afin d'atteindre ce but, elle contribue à l'équipement en matériel radio, et à la maintenance des relais, bases d'écoute, postes individuels des parties montagneuses.

L'association comporte :

Des membres actifs répartis en deux collèges :

1°- Le collège des adhérents : Les personnes physiques ou les personnes morales (Associations, Syndicats, Groupements Divers agissant pour le compte de leurs adhérents) habilitées par l'autorité de régulation des télécommunications qui soit elles-mêmes, soit leurs adhérents, sont susceptibles de donner l'alerte en cas d'accident en montagne, ou de participer à la mise en œuvre du secours.

2°-Le collège des organisations de secours :

-PGHM, CRS, SAMU, base hélicoptère de la sécurité civile.

-Les personnes physiques et les organismes qui sont appelés à prendre des responsabilités dans l'organisation des secours, dans la gestion de ceux-ci ou dans le fonctionnement de la présente association.

Composition des Matériels de l'association :

Le réseau radio comporte aujourd'hui douze relais :

- relais du Taillefer (Oisans)
- relais du Graou (Oisans)
- relais de la Grande Moucherolle (Vercors)
- relais de l'Obiou (Dévoluy-Vercors)
- relais de l'Aulp du Seuil (Chartreuse)

- relais de La Sure (Vercors)
- relais de St Marcellin (Vercors)
- relais du Pic de Belle étoile (Belledonne)
- relais du Roc de Peyrolle (Drôme)
- relais des Rouies (Oisans)
- relais de La Dent de l'Ours (Chartreuse nord)
- relais du Pic blanc (Grandes Rousses)

L'association possède également un relais portable destiné à être mis en place de manière ponctuelle, pour répondre rapidement à un besoin de couverture dans un secteur qui serait pas où mal couvert par les relais existants.

Elle peut aussi dans les mêmes conditions installer deux autres relais avec des fréquences de dégagement de manière à assurer l'écoulement d'un trafic sur un ou deux chantiers importants simultanés.

Il existe des bases d'écoutes implantées, dans les postes de secours saisonniers de La Bérarde et de L'Alpe d'Huez, au SAMU 38 au CORG et au CODIS 38, ce dernier assurant la gestion des moyens aériens sur notre fréquence.

Il convient également d'inclure dans l'infrastructure, une base déportée située au Moucherotte, cette dernière étant destinée à Retransmettre sur une autre fréquence, l'ensemble des communications, de notre réseau, mais aussi des communications issues des relais du réseau des Hautes Alpes.

L'ensemble de ces matériels représente un investissement de l'ordre de 420 000 €, dont l'association est propriétaire et dont elle assure l'entretien avec le montant des cotisations de ses adhérents. Le conseil général de l'Isère ayant quand à lui participé à hauteur de 230 000 € à la construction de l'infrastructure.

Bilan technique du réseau pour l'année 2014

Le relais de l'Obiou au sud du Trièves à subi une rénovation importante, par changement de son pylône à la suite des contraintes répétées liées au givre et vent violent. Le nouveau pylône a été étudié pour résister à ces contraintes sévères.

Cette opération, qui intéressait également la gendarmerie, a été effectuée avec la Sté Hélicoptère de France, à nos frais, avec l'aide du détachement aérien de la gendarmerie de Modane pour la récupération des techniciens.

Le relais de la Grande Moucherolle a vu le changement des câbles des antennes avec une mise en place d'une goulotte de protection en aluminium.

Cette mission a été réalisée avec le soutien de la Base hélicoptère de la Sécurité Civile du Versoud, lors d'un vol d'entraînement de ses équipages.

Le relais du Taillefer a fait l'objet du changement du régulateur solaire, pour être en harmonie avec les autres relais. Cette mission a été réalisée avec la Sté Hélicoptère de France, à nos frais.

La nouvelle base déportée a été installée sur le nouveau pylône financé par météo-France. Notre matériel se trouve dans la partie privative de la gendarmerie au rez de chaussée du bâtiment du ministère de la Défense.

Les bases du PGHM et de la CRS Alpes sont en cours de modification et de réglage avec les nouvelles fonctionnalités.

Utilisation :

Les services publics du secours en montagne ont assuré la gestion de **688** opérations de secours sur le réseau radio de sécurité Dauphiné (à la date du 1.01.2015). Ces opérations ont entraîné un déclenchement de **6622** fois les relais de l'association.

Cette activité, prouve s'il en était besoin le caractère incontournable du réseau dans l'organisation du secours en montagne de l'Isère, sachant qu'aucune des opérations de secours effectuées par les services de la CRS Alpes et du PGHM de l'Isère ne l'a été sur le réseau Antares.

Sécurité préventive:

Notre réseau a été utilisé 70 fois durant l'été pour la diffusion du bulletin météo de fin de journée à destination des refuges et des professionnels de la montagne à l'écoute de celui ci.

Ainsi que 24 fois durant l'ouverture de printemps des refuges.

Alerte par des possesseurs de postes portatifs:

Les radios portatives ont été utilisées **62** fois par les professionnels et les possesseurs de radio portatives, pour déclencher des demandes de secours dans les secondes suivants un accident en montagne.

Maintenance :

(Voir bilan technique)

Abonnements au réseau :

275 abonnements nouveaux ont été souscrits notamment par des guides à titre individuel dans le cadre du GRA (grand réseau des Alpes)

A contrario les accompagnateurs en montagne s'abonnent, mais uniquement dans leur département et leur nombre est de 152 abonnés, soit par leur syndicat (SNAM) soit à titre individuel.

Ce syndicat préconise aux AMM de s'abonner au titre de l'obligation de moyens. C'est lui qui gère les cotisations de ses membres ce qui n'est pas le cas pour le syndicat des guides.

Modification technique en prévision:

Nos relais qui vont avoir bientôt trente ans vont nécessiter leur remplacement progressif.

La solution de les remplacer par des relais mixte de type DMR (Analogique et numérique) a été retenue.

Pour 2015, deux relais vont être remplacés, celui de La Sure et celui de St Marcelin.

Cette solution permet d'avoir en mode analogique tous les postes de nos abonnés, et la possibilité, pour les services du secours en montagne de migrer progressivement en mode numérique.

Cet investissement, étant important financièrement devra s'étaler sur quatre à cinq

années.

Malheureusement, nous ne bénéficions d'aucune subvention en raison de l'opposition des services du SDIS au prétexte de la concurrence vis-à-vis de leur réseau Antares.

Perspectives d'investissement pour 2015:

La poursuite de la rénovation se fera par remplacement des batteries des relais de la Sure, de la base déportée du Moucherotte, du relais de St. Marcelin et de celui des Rouies.

Il est également prévu le remplacement des régulateurs des relais du Graou et de la Sure.

Le remplacement des relais de St Marcelin et de la Sure par des relais DMR (analogiques et numériques) fait bien sur partie des gros investissement prévus.

Cet investissement total est d'un montant de 60000 euros (hors frais d'hélicoptère), est aussi un pari sur l'avenir, quand au maintien de nos fréquences historiques attribuées par l'Agence Nationale des fréquences.

Conclusion:

Nous pouvons pour conclure le présent bulletin d'activité affirmer que l'ensemble des utilisateurs du réseau radio de sécurité Dauphine sont très satisfait de son fonctionnement. Le nombre total de postes équipés de nos fréquences représente 1705 portatifs (hors services de secours) qui sont autant de vecteurs d'alerte rapide.

Sa pérennité ne repose malheureusement, et depuis toujours, que sur la bonne volonté de quelques personnes et en particulier sur un accord tacite du chef de base et des pilotes de la base hélicoptère de la Sécurité Civile du Versoud, pour les opérations de maintenance sur les relais d'altitude (ils sont conscients du caractère indispensable du réseau) avec l'aval il est vrai du SIDPC qui donne un avis favorable aux missions de maintenance, ainsi que du soutien technique du service des transmissions de la gendarmerie de l'Isère.

Sans ce soutien des plus efficaces, l'association ne pourrait supporter à elle seule la charge financière consécutive à l'utilisation d'un moyen aérien privé.

Nous souhaitons, depuis sa modification, l'intégration au plan de secours en

montagne du réseau radio, qui bénéficie d'un agrément de Sécurité Civile, et qui est l'unique moyen radio d'alerte et d'exécution des opérations de secours en montagne de notre département.

La décision est suspendue à la décision de Mr Le préfet de l'Isère, nous attendons donc une avancée des services du SIACEDPC

En effet notre réseau radio assure seul, avec des moyens limités, l'exécution et la sécurité des interventions de secours en montagne dans le département.

Nous attendons donc son inscription au plan de secours départemental et des mesures concrètes en matière de reconnaissance officielle et d'une implication plus forte des services de l'Etat, dont c'est l'outils de travail. (CRS Alpes, PGHM Isère et SAMU 38)

Le président du réseau radio sécurité Dauphine
Joël VEYRET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Veyret', written in a cursive style.